

PROVINCE DE QUÉBEC
École secondaire La Frontalière
Commission scolaire des Hauts-Cantons

130

Séance du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de monsieur Charles Poulin, le 21^e jour du mois de juin 2017, à 17 h 00, au Bistro Bar Ailleurs.

Présences :

- ▶ parents: Charles Poulin, Mélanie Thibault, Sonia Gagné, Lise-Anne Gagnon et Sylvia Lemieux
- ▶ personnels: Véronique Drouin, François Roy et Denise Lebel
- ▶ élève(s):
- ▶ représentant communauté:
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur
Martin Thériault, directeur adjoint
- ▶ commissaire: François Lessard
- ▶ invité:
- ▶ secrétariat: Carole Moreau

Absence(s) : Sarah Gaulin et Nathanaël St-Martin

CE005-16-828

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2017
- 3.0 Suivi au procès-verbal
- 4.0 Période de questions du public
- 5.0 Information du commissaire
- 6.0 Information du comité de parents.
- 7.0 Information des membres du personnel.
- 8.0 Information des élèves.
- 9.0 Information de la direction
- 10.0 Budget 2017-2018
 - 10.1 Adoption du budget
 - 10.2 Règles de répartition
- 11.0 Résolution mesures budgétaires
- 12.0 Frais facturés aux parents (approuve)
- 13.0 Normes et modalités d'évaluation et apprentissage (approuve)
 - 13.1 Norme et règles de passation 2016-2017
- 14.0 Rapport annuel 2016-2017 (propose et adopte)
- 15.0 Correspondance.
- 16.0 Varia :
- 17.0 Questions du public.
- 18.0 Date et lieu de la prochaine rencontre.

19.0 Levée de l'assemblée.

Sur la proposition de Mélanie Paquette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

CE005-16-829 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AVRIL

NOMINATION DE MEMBRES PAR INTÉRIM AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Précisions concernant les nouvelles nominations :

- Madame Lise-Anne Gagnon occupera le poste laissé vacant par madame Stéphanie Dubois – fin du mandat : septembre 2018.
- Madame Sonia Gagné occupera le poste laissé vacant par monsieur Yvan Dupont – fin de mandat : septembre 2017.

Sur la proposition de Mélanie Thibault, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 avril 2017 avec l'ajout mentionné.

ADOPTÉE

► **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Rien à signaler

► **INFORMATION DU PERSONNEL**

La représentante du personnel de soutien mentionne que le projet de jardins communautaires chapeauté par le technicien en éducation spécialisée, monsieur Yvon Descheneaux, est en marche depuis quelques semaines. Par ailleurs, une technicienne en éducation spécialisée a accompagné les groupes de plein air du 1^{er} cycle à Tadoussac dans le cadre de leur voyage de fin d'année.

Le représentant du personnel enseignant rapporte que le bal des finissants fut une soirée très appréciée des parents, des élèves et du personnel de l'école. Il poursuit en mentionnant que la période des examens est maintenant terminée. Cependant, il nous informe que l'épreuve unique de mathématique CST de 4^e secondaire a fait l'objet d'une fuite d'informations avant la tenue de cette dernière. Cette situation a eu pour effet que le ministère a dû faire subir un examen de rechange aux élèves à la date de l'épreuve unique. En terminant, il ajoute que les périodes de récupération offertes dans l'horaire des examens furent très appréciées des élèves et ont certainement accru leur chance de réussite.

Du côté des professionnels, leur représentante mentionne que ses collègues s'activent à fermer les dossiers.

En effet, trois de nos professionnelles terminent leur mandat à la Frontalière car elles étaient en remplacement; il s'agit de Véronique Drouin, psychologue, remplaçante de Sophie Langlois; Alicia Lemelin, psychoéducatrice, remplaçante de Marie Duval et Jeanne Bernier-Therrien, conseillère en orientation, remplaçante de Claudie Théberge.

Les membres du conseil d'établissement tiennent à remercier Véronique, Alicia et Jeanne pour le travail accompli et pour leur contribution au bien-être des élèves.

L'information est donnée que Jeanne Bernier-Therrien sera de retour à La Frontalière trois jours et demi par semaine pour la prochaine année scolaire, grâce à une enveloppe budgétaire supplémentaire.

► **INFORMATION DU COMMISSAIRE**

Monsieur François Lessard mentionne que la préparation du budget 2017 – 2018 est le principal dossier qui occupe le conseil des commissaires dans les derniers temps. De plus, il tient à souligner que monsieur Yves Gilbert, président du conseil des commissaires, a pour projet de rencontrer les conseils des élèves des trois écoles secondaires et de les inviter à assister à une séance du conseil des commissaires où ils devront présenter un projet qu'ils souhaitent réaliser dans leur école. Le conseil des élèves qui aura déposé le projet le plus intéressant, selon le jugement des commissaires, se verra recevoir une aide financière pour la réalisation du dit projet.

En terminant, monsieur Lessard témoigne de sa fierté d'avoir remis le prix de la Bourse pour l'Engagement dans la Réussite de la commission scolaire lors du Gala Méritas 2017. Il ajoute qu'il est très satisfait de sa première année au sein du conseil des commissaires et des représentations qu'il a dû faire dans le cadre de son mandat.

► **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Sonia Gagné a assisté à deux rencontres. Elle tient à mentionner que le comité de parents a été consulté pour la préparation des calendriers scolaires pour les années 2018-2019 et 2019-2020.

Le comité de parents prépare aussi une consultation afin de revoir la pondération 20 – 20 – 60 qui est actuellement en vigueur.

En terminant, elle nous annonce que monsieur Kevin Roy, président du comité de parents, souhaite assister à toutes les assemblées générales des écoles qui se tiendront en septembre 2017.

► **INFORMATION DE LA DIRECTION**

Monsieur Émond annonce que l'école bénéficiera d'un service d'orthophonie équivalent à une journée par semaine, et ce, dès l'an prochain. Le budget des services complémentaires se voit attribuer un montant de 25 000\$ supplémentaire pour les élèves ayant des problèmes d'apprentissage.

En terminant, monsieur Martin Thériault nous annonce qu'il quitte la Frontalière pour relever de nouveaux défis en tant que directeur adjoint aux écoles primaires Mgr Durand et Sacré-Cœur.

Remerciements à M. Thériault pour tous les services rendus lors de son passage à notre école.

CE005-16-830 L'ALLOCATION DES SOMMES POUR LA MESURE 30170 POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Le conseil d'établissement de La Frontalière confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Hauts-Cantons dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de **14 505 \$** ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire;
- favoriser l'éveil à la lecture;
- offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage;
- soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle;

- encourager le développement d'actions de collaboration entre les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle;
- soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles;
- accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

Sur la proposition de madame Sylvia Lemieux, il est résolu d'adopter l'allocation des sommes pour la mesure 30170 pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE

CE005-16-831 FRAIS FACTURÉS AUX PARENTS

Monsieur Émond présente le document énumérant les frais qui seront facturés aux parents pour la prochaine année scolaire. Des augmentations toucheront les frais suivants:

- augmentation de 2\$ aux frais de photocopies
- augmentation des frais de surveillance qui seront à 46,60\$
- le chandail d'éducation physique sera à 10\$
- le coût pour le prêt d'un instrument de musique sera à 45\$

Correction: enlever le cahier Pixel 1 en mathématique secondaire 1

Monsieur Émond ajoute que les frais pour le matériel périssable en science et en art plastique ont été retirés en raison des règles de l'instruction publique qui stipulent que ces frais ne peuvent être facturés aux parents. D'ailleurs, un recours collectif a été déposé par les comités de parents du Québec à cet effet pour les années antérieures.

Un parent s'interroge sur la disparité des frais entre les différents niveaux. Cet écart est dû au choix de matériel (photocopies, cahiers d'exercices, volumes, etc.) de l'enseignant titulaire de la matière concernée qui opte pour les outils qui lui permettront de transmettre la matière de la meilleure façon possible aux élèves. Parfois, un enseignant qui dispense la même matière durant plusieurs années arrive à développer des outils pédagogiques qui équivalent aux cahiers d'exercices vendus par les maisons d'éditions. Pour conclure, la direction s'assure que les besoins de l'élève sont respectés afin d'atteindre la réussite.

Sur la proposition de Véronique Drouin, il est résolu d'approuver les frais facturés aux parents pour l'année scolaire 2017 – 2018.

ADOPTÉE

CE005-16-832 NORMES ET MODALITÉS DES RÈGLES DE PASSATION 2016 - 2017

Les normes et modalités en ce qui a trait aux normes et règles de passation de la 1^{re} à la 2^e secondaire pour l'année scolaire 2016 - 2017 sont déposées pour approbation.

Sur la proposition de François Roy, il est résolu d'approuver les normes et modalités des règles de passation de la 1^{re} à la 2^e secondaire pour l'année 2016 – 2017.

ADOPTÉE

CE005-16-833 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017 - 2018

registraire